# TOURNON : ÉTUDE DES STRUCTURES URBAINES (VERS 1420 - VERS 1520)

PAR

#### JACQUES MOURIER

#### INTRODUCTION

Grâce aux avantages que lui conféraient sa position géographique et son site, et à la faveur des circonstances mêmes de son développement historique, Tournon (Ardèche), qui, par bien des côtés, avait au Moyen Âge l'aspect d'un bourg rural, a pu devenir un centre florissant et au rayonnement important. L'originalité de cette petite ville rhodanienne et vivaroise tient à trois aspects : le cadre de vie des hommes (paysage construit et paysage rural) ; la situation socio-économique et les conditions de vie des Tournonais ; l'organisation municipale, enfin, qui est celle d'une ville à syndicat.

Les années comprises entre 1420 et 1450 sont marquées à Tournon par la récession qu'entraînent la guerre et l'insécurité; la phase suivante qui s'étend de 1450 à 1520 se caractérise par un mouvement de reconstruction, hésitant jusqu'en 1480, beaucoup plus net à partir de cette date, et par le début d'une véritable expansion.

#### **SOURCES**

L'essentiel de la documentation provient des archives communales de Tournon, versées aux Archives départementales de l'Ardèche à la fin du XIXe siècle. Les principaux documents dépouillés (compoix de 1448 et comptes des syndics) appartiennent à la série CC; le compoix de 1521, classé par erreur dans la série G des Archives départementales, a fait l'objet d'une étude partielle; les séries DD et FF du fonds communal ont apporté de précieux renseignements. Les séries C (registre d'estimes de Tournon de 1464), E, G (fonds de la collégiale de Tournon), H et M des Archives départementales de l'Ardèche ont formé aussi une part importante de la documentation. Les archives communales de Tain, Valence, Montélimar et Bourg-Saint-Andéol ont fourni quelques éléments de comparaison. Les dépôts parisiens ont apporté peu d'éléments : les séries H<sup>4</sup>, J, K, KK et Q des Archives nationales ont été consultées.

# THÈSES 1984 PREMIÈRE PARTIE LA VILLE ET SON TERRITOIRE

#### CHAPITRE PREMIER

#### PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Tournon est avant tout une ville rhodanienne; le Rhône a une grande importance dans la vie de la cité qui lui doit sa vocation économique; ses crues menaçantes le transforment à l'occasion en dangereux ennemi. En second lieu, Tournon est une «ville de contacts» située au confluent du Rhône et du Doux dont la vallée, creusée dans le plateau vivarois, ouvre l'accès vers l'intérieur des terres; la position de la ville à l'intersection des voies nord-sud et est-ouest en a fait un centre animé et une plaque-tournante des activités du Vivarais. C'est enfin un site stratégique et une «ville de défilé»: le Rhône y chemine dans un couloir resserré; l'installation d'un point de défense pour contrôler à cet endroit la voie fluviale était inéluctable, d'autant que le site local (escarpement, pic rocheux) s'y prêtait. Le seul désavantage est lié à la mauvaise exposition qui accentue les inconvénients du climat (vent du nord).

On ne sait rien du peuplement antérieur à la conquête romaine : seul le toponyme turno («éminence») permet de rattacher le lieu à l'époque celtique. La peuplade des Segovellauni occupait sans doute la région. Plusieurs implantations gallo-romaines ont été repérées dans les plaines environnantes (Mauves, Saint-Étienne de Muzols, villa du Cornilhac) ; dès cette époque, le rocher où s'est installé ensuite le site médiéval a servi d'abri. Au début du IX<sup>e</sup> siècle, un castrum est implanté à Tournon, sur un territoire appartenant à l'Église de Lyon et que cette dernière, après une usurpation momentanée, se vit restituer par les souverains carolingiens ; ce bien fut ensuite inféodé à un petit seigneur local, souche de la future famille de Tournon.

À l'origine, quelques habitations furent construites au pied et à l'ouest du rocher fortifié, constituant le noyau initial du castrum des XIe et XIIe siècles. Une enceinte semi-circulaire entourait cette première ville ; elle suivait le tracé des futures rues de Saint-Julien-au-Rolle et du Rolle-au-port. L'extension du XIIIe siècle se réalisa au nord et au sud, sur l'étroite bande de terre qui s'étendait entre la colline à l'ouest et le Rhône à l'est. La «ville» et le «bourg» se sont développés parallèlement entre 1250 et 1320. Au début du XVe siècle, la «ville» comprend le noyau initial de peuplement et son extension au sud, alors que le «bourg» s'étend en longueur, au nord, en direction de la plaine du Doux.

### JACQUES MOURIER CHAPITRE II

#### LA VILLE «INTRA MUROS» ET LE TISSU URBAIN AU XVº SIÈCLE

Dès l'origine, Tournon tient de son site même une vocation défensive; à partir du milieu du XIVe siècle et jusque vers 1450, la conjoncture de guerre accentue ce rôle de ville forte. Le Vivarais n'a pas connu les affrontements militaires; il a surtout été touché par les ravages des bandes armées. De 1360 à 1390, les routiers ont sévi sans relâche dans le Haut-Vivarais; Tournon a réagi en renforçant sa muraille (1363 et 1382) et en organisant systématiquement le guet. Le premier quart du XVe siècle fut plus calme: l'insécurité ne reprit que vers 1425, les menaces, les plus fortes venant surtout du chef de bande castillan, Rodrigue de Villandrado.

La ville n'a jamais été envahie ni pillée, car les Tournonais ont fait des efforts notables pour consolider leur système défensif; ils ont aussi cherché à prévenir le danger en s'armant, en payant rapidement les patis qui étaient levés et en envoyant à l'avance présents et provisions aux bandes armées.

La muraille qui fermait la ville n'était pas continue, puisque le «bourg» n'était pas fermé du côté du Rhône, la façade arrière des maisons y tenait lieu de mur. L'enceinte (le barris) était construite de matériaux d'extraction locale. Parmi les douze tours, seules celles qui protégeaient une porte avaient une réelle importance (tours Saint-Jacques au nord, de Pierregourde à l'ouest et de Gloire près du port). Cinq portes permettaient l'entrée dans la ville : les deux principales, la porte de Mauves au sud et celle du Doux au nord, étaient franchies par ceux qui arrivaient par la route royale de Lyon à Beaucaire. La porte du port mettait l'agglomération en communication avec la voie fluviale.

Les compoix de 1448 et 1521 permettent de tracer le plan de la ville à la fin du Moyen Âge. La cité forme un ensemble homogène : l'opposition entre la «ville» et le «bourg» n'est qu'une tournure de langage, destinée à faciliter la vie administrative. Le «bourg» englobe la Grand-rue du Doux et la place de l'église Saint-Julien ; la «ville» se compose de trois zones. Au centre, la Grand-rue est l'unique voie importante : large de quatre à huit mètres, elle est la seule artère entretenue de manière courante. La zone qui s'étend à l'ouest a connu un réel développement après 1480 (aménagement des rues de Vistet et de Gourgouillon) ; vers 1448, elle ne comporte que deux petites rues sombres et défavorisées (rues Derrière-les-Barris et Saint-Anthoine). Le secteur situé à l'est de la Grand-rue est, en 1448, le cœur économique de Tournon (places de la Boucherie et du Marché) ; après 1460, il a perdu son importance au profit de la Grand-rue et de la place du Rolle qui deviennent les centres névralgiques de Tournon. La plupart des rues tournonaises sont



étroites, sombres et mal entretenues ; beaucoup ne sont que des lieux d'habitation d'où est absente toute activité économique. Tournon n'est pas divisé en quartiers déterminés : c'est essentiellement une ville-rue ; seuls quelques bâtiments (église, château) parviennent à conférer une certaine unité aux rues qui les entourent.

Le paysage urbain construit se compose de deux éléments : les édifices «officiels» et les bâtiments des particuliers. Le château domine et protège la ville ; il est une des pièces maîtresses du système défensif ; le site d'origine a été abandonné pour faire place à une construction située légèrement en contrebas ; le premier corps de bâtiment construit au début du XIVe siècle a été considérablement agrandi à la fin du XVe siècle par Jacques II de Tournon. Il existait au XIIIe siècle une petite église qui fait l'objet, tout au long du XIVe siècle, d'une entière reconstruction, due à l'augmentation de la population des fidèles et à son érection en collégiale (1316) ; les matériaux utilisés sont, comme pour la muraille, d'extraction locale (bois des forêts vivaroises, pierres de la colline, sable et cailloux du Doux) ; de chaque côté de la nef, de nombreuses chapelles appartenaient aux notables, mais elles ont toutes disparu aujourd'hui. Des deux hôpitaux que Tournon comptait au XVe siècle, le premier, fondé en 1339 par Pierre de Chaste, était situé près du château et accueillait les pélerins ; l'autre, qui devait sa création à un médecin, Alphonce de Palombier, s'élevait dans la rue Saint-Anthoine et était destiné aux malades. Dans les dernières années du XVe siècle, deux couvents se trouvaient hors les murs : le couvent des Carmes (1334) avait été construit au sud de la ville, dans la plaine de Mauves ; celui des Cordeliers était situé au nord de l'enceinte, dans la plaine du Doux.

Le territoire intra muros était essentiellement couvert de bâtiments; les jardins y étaient rares. La maison urbaine, appelée domus et parfois hospitium, servait soit à l'habitation soit à un usage déterminé (boutique, étable, grange); elle était le plus souvent petite et dotée d'un seul étage avec une couverture de tuiles. Les chasaux étaient de petites maisons en mauvais état, et les platee des emplacements à bâtir.

#### CHAPITRE III

#### LE TERRITOIRE «EXTRA MUROS» ET LA VIE AGRICOLE

Le territoire extra muros de Tournon s'étendait au XVe siècle sur les zones occupées aujourd'hui par les communes de Tournon et de Saint-Jean-de-Muzols. Cet espace était coupé en deux par la rivière du Doux qui formait un obstacle réel : un des principaux objectifs des Tournonais du XVe siècle a été de relier les deux secteurs à l'aide d'un pont. Un premier pont s'était écroulé vers 1250 ; en vertu d'un contrat passé avec la ville, des pontonniers furent alors chargés de faire passer hommes et marchandises sur des barques ; une œuvre de construction

d'un pont fut mise en place vers 1350, mais peu après, l'ouvrage s'effondra malencontreusement et Tournon resta sans pont jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. C'est l'aide du cardinal de Tournon qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, permit à la ville de disposer enfin d'une construction solide.

Le territoire tournonais s'étend sur une superficie de deux mille huit cent soixante-sept hectares, entre des limites naturelles formées par des ruisseaux (ruisseaux de la Tuilière au nord et des Roches au sud, Duzon à l'ouest). Il est traversé par un important réseau de routes et de chemins : les trois voies royales (Lyon-Beaucaire, Tournon-Satillieu, Tournon-Le Puy) suivent le tracé d'anciennes voies romaines ; quelques chemins d'importance secondaire relient les divers terroirs : ils sont surtout nombreux dans la plaine de Mauves, au sud de la ville. Le paysage rural présente trois aspects : la plaine qui offre les conditions agricoles les plus favorables, sauf dans les zones menacées par les inondations ; le coteau qui n'est pas toujours bien exposé, contrairement à celui de Tain ; la montagne qui offre rarement des terres fertiles. Seule la plaine située au sud de Tournon témoigne d'une occupation ancienne (Champagnes, Les Mas, Paturel).

Le territoire exploité en 1448 a une superficie de cinq cent six hectares, soit 17,7 % de la surface totale ; sa mise en valeur date surtout du XIVe siècle ; les premières années du XVe siècle ont connu une stagnation (guerre). Après 1480, la mise en culture s'est considérablement accrue. Le territoire qui n'apparaît pas dans le compoix de 1448 et qui touche surtout les zones de montagne serait une immense réserve inexploitée du seigneur. Parmi les parcelles cultivées, des jardins, très exigus, ceinturent la ville (Parasac, Le Mazard, Bourcvila: 0,25 % de la superficie cultivée). Les vignes sont les plus nombreuses (43,3 % du total des exploitations et 40 % du total de la surface cultivée) ; situées dans la plaine et sur les coteaux, elles sont le plus souvent de qualité moyenne et produisent un vin de consommation locale; certaines cependant, de meilleure qualité, offraient un vin qui faisait l'objet d'un commerce. Les terres représentent 34 % de la surface totale ; elles servaient à la culture du seigle et du froment, cette dernière céréale prédominant (60 % de la surface des terres cultivées) ; les terres à seigle étaient de meilleure qualité que les terres à froment. Les prés sont peu nombreux et limités aux zones situées près du Doux et près du Rhône : ils sont très exposés.

L'élevage occupait une part importante de la vie agricole : il faut distinguer le cheptel proprement dit et les animaux qui servaient à la vie courante et aux déplacements (chevaux, ânes) ; en 1464, soixante et un déclarants sur cent quatre-vingt-douze possèdent un cheptel : certains, les notaires par exemple, n'ont qu'un cheval. Les ovins représentent 30 % du bétail, les caprins 33,5 % et les bovins seulement 18,7 % ; les porcins et la volaille semblent avoir échappé à l'enquête.

Trois aspects caractérisent la propriété tournonaise : l'exiguïté, l'éparpillement, la fréquence des charges foncières. La superficie moyen-

ne des exploitations agricoles en 1448 est de 0,4 hectare : les vignes et les terres occupent une position moyenne (0,35 et 0,37 hectare) ; les jardins et les prés sont beaucoup plus petits (0,02 et 0,28 hectare) ; les bois font en moyenne un hectare. La grande propriété d'un seul tenant n'existe pas ; la plupart des propriétaires tournonais disposent de six ou sept exploitations, parfois beaucoup plus, qui sont réparties aux quatre coins du territoire. Seuls les quelques agriculteurs qui habitent hors les murs (Primas, Bressieu, La Tuilière) possèdent un domaine groupé. La plus grande part des exploitations est accensée ou grevée de diverses charges. Seul un cinquième des vignes est constitué d'exploitations «franches» ; le quart des terres se trouve dans cette situation.

# DEUXIÈME PARTIE LES HOMMES

## CHAPITRE PREMIER LE NOMBRE DES HOMMES

L'ensemble des documents dont on dispose (rôles de taille, compoix) ne livre que le chiffre des feux fiscaux. Dans ce pays où la propriété était très fragmentée, tous les hommes, mis à part quelques marginaux, possédaient au moins un bien ; le nombre de feux réels ne doit pas se situer très loin du nombre des feux fiscaux. Du début du XIIIe au milieu du XIVe siècle, la population s'est accrue, avec de temps à autre quelques accidents (épidémies, disettes, peste de 1348). La population vivaroise, et en particulier celle de Tournon, a connu une grave récession à partir de 1360, conséquence directe de la situation d'insécurité qui se prolonge jusqu'au milieu du XVe siècle. En un siècle, la ville a perdu la moitié de ses feux : on est passé de quatre cent vingt feux à deux cents ; en 1448, de nombreux Tournonais possèdent plusieurs maisons provenant de familles disparues. Après 1450, la stagnation a persisté pendant quelques années ; mais elle est suivie, à partir de 1480, d'une gigantesque expansion: en 1521, on recense plus de cinq cent vingt feux fiscaux. Pour déterminer le chiffre total de la population, j'ai retenu le cœfficient focal de 4, déterminé au moyen du pourcentage des feux féminins qui est faible, de l'examen de la composition des foyers (peu de familles larges), et d'une étude de la natalité qui accuse une chute au cours de la première moitié du XVe siècle. L'évaluation aboutit, pour 1448, à un nombre de neuf cents habitants, auxquels il faut ajouter une centaine de personnes formant le groupe des nobles, des ecclésiastiques et des gens du château; on peut retenir mille habitants comme chiffre probable de la population tournonaise au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui donne une densité de quatrevingts personnes à l'hectare.

En 1448, la population active comprend deux cent cinq individus, soit un quart de la population totale; les chefs de feux qui ont dépassé soixante ans forment 9,7 % du total.

Au XVe siècle, la plupart des familles tournonaises sont d'implantation récente : sur deux cent cinquante noms de famille repérés pour la fin du XIIIe siècle, 12 % seulement se retrouvent en 1448. Le renouvellement était très rapide : en 1464, 34 % des familles sont nouvelles et n'existaient pas en 1448. L'origine des familles tournonaises du XVe siècle, que l'on peut étudier grâce à l'anthroponymie, est essentiellement vivaroise (nord du Vivarais) ; Tournon, centre économique de renom, attirait ceux qui fuyaient la campagne.

#### CHAPITRE II

#### LA SOCIÉTÉ TOURNONAISE

Un trait caractéristique se dégage de l'examen des documents fiscaux : la très grande inégalité dans la répartition de la fortune globale. En 1464, 64,4 % de la population déclare entre dix et soixante-quinze livres de capital (fortune médiocre) et ne possède que 27,7 % de la fortune totale; à l'opposé, 8,6 % de propriétaires riches (plus de deux cents livres) détiennent 21,6 % de la fortune. Peu de fortunes moyennes se situent entre les deux groupes précédents : cette absence de classes moyennes s'explique par la faible représentation de l'artisanat et des professions libérales. Parmi les éléments de la fortune, les biens immeubles, surtout les biens ruraux, arrivent en tête (70,8 % du total en 1464); suivent les stocks de marchandises, (14,5 %) et les revenus fonciers (11 %); les meubles et le cheptel forment des pourcentages infimes, peut-être indices de fraudes. L'étude de la répartition socio-économique de la richesse montre que toutes les professions manuelles sont défavorisées (ouvriers, artisans, petits commerçants); seuls un boucher (1448) et un tailleur (1464) se placent en bonne position dans la hiérarchie des fortunes. Les riches sont exclusivement des marchands et des notaires ; si ces deux groupes professionnels sont les mieux nantis, ils sont aussi les plus touchés par les divergences économiques internes : certains marchands pauvres et quelques notaires n'ont qu'une fortune réduite. Au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des fortunes, la composition du capital de richesses se modifie : les moins riches ne déclarent que des immeubles ; les plus riches, principalement les marchands, possèdent des immeubles, des stocks, des meubles et perçoivent des revenus. La répartition topographique de la richesse et des métiers ne fait apparaître aucun clivage très net : la population est, un peu

partout, très mêlée; on note toutefois une zone pauvre et ouvrière (ouest de la «ville») et une zone riche, qui est le centre économique et artisanal de Tournon: la Grand-rue.

Les nobles et le clergé forment deux groupes sociaux à part. La noblesse est faiblement représentée; son statut économique est variable; elle ne joue aucun rôle politique. Du côté ecclésiastique, la collégiale, très riche (essentiellement des revenus fonciers assis sur des biens situés pour 95 % d'entre eux à Tournon même), s'oppose aux petits couvents (Carmes, puis Cordeliers) dont l'importance et le rayonnement sont faibles. Les marchands occupent une place privilégiée ; ils bénéficient de la position de leur ville sur le Rhône et du commerce fluvial. Ils agissent souvent de concert avec des marchands valentinois. Tous ont des bateaux (gundelles, sapyns, navyotz); ils partent du port de Tournon avec diverses marchandises (bois, blé, vin, charbon, tissus) et remontent avec du sel qui est le principal objet du commerce. Les notaires représentent un groupe d'hommes d'expérience et de confiance; en tant que professionnels de l'écriture, ils animent la vie de la cité ; ils travaillent pour la ville, pour le seigneur, pour la collégiale et pour une clientèle privée qui s'étend dans toutes les bourgades situées autour de Tournon. L'artisanat est peu développé au XVe siècle (menuisiers, forgerons et travailleurs du cuir) ; en 1521, l'artisanat a pris de l'ampleur tout en se diversifiant.

### CHAPITRE III

#### LA VIE QUOTIDIENNE

Les inégalités sociales apparaissent nettement à travers la vie matérielle. En 1464, 65,6 % des feux tournonais ne sont pas estimés pour leurs biens meubles : le mobilier rudimentaire se limite à quelques coffres ; beaucoup de Tournonais disposent d'outils agricoles et de matériel servant à la vinification (pressoirs, tonneaux). Le vêtement n'est mentionné que dans quelques testaments de riches personnages : le tissu utilisé est le drap (camelin, pers, écarlate) ; les costumes sont parfois doublés de fourrure ; les plus courants sont la tunique, la robe et le manteau. La distinction qui peut exister entre l'alimentation des pauvres et celle des riches est surtout qualitative : les pauvres mangent peu de viande, mise à part celle qui provient de la chasse dont la pratique est courante ; leur alimentation se compose surtout de pain, de légumes provenant des jardins, de fruits, d'œufs et de fromage ; le vin de production locale, souvent de mauvaise qualité, est abondamment consommé. Des mets plus recherchés (viandes épicées) sont réservés aux riches.

Pour beaucoup, la vie se passe essentiellement dans le travail (activités industrielles et agricoles), à l'exception de quelques loisirs : chasse, pêche ou jeux (boules, jeu de paume). Seuls les marchands et les notaires savent lire et écrire; à partir de 1460, l'installation d'un maître d'école a sans doute ouvert des perspectives nouvelles. La langue locale appartient au domaine d'oc avec des influences franco-provençales: la limite sud de cette langue passe au nord de Tournon. Le français pénètre au XVe siècle; vers 1500, il triomphe définitivement comme langue officielle, pour trois raisons: la famille de Tournon, en se rapprochant de la royauté et de la France du nord et en choisissant son personnel parmi des individus parlant français, a favorisé le développement de la langue d'oïl; la cour royale de Boucieu, où le français s'est introduit de bonne heure et qui était souvent en rapport avec Tournon, a joué aussi un rôle; enfin, il ne faut pas minimiser l'influence d'immigrés venus du Nord de la France.

### TROISIÈME PARTIE LES INSTITUTIONS URBAINES

### CHAPITRE PREMIER LES SEIGNEURS DE TOURNON

La famille de Tournon a connu au cours du Moyen Âge une ascension exceptionnelle ; les seigneurs du XVe siècle, tels que Jacques II (1467-1501) sont de grands personnages dont le renom dépasse le cadre local. La puissance et la vitalité de cette famille s'expliquent par le fait qu'il y a toujours eu une succession possible jusqu'en 1644. À la mort de Jacques Ier (1396), sa fille et unique héritière s'est vue écartée de la succession au profit d'un oncle, Guillaume. Les seigneurs de Tournon ont construit peu à peu une immense seigneurie qui s'étendait au milieu du XVe siècle sur une très grande partie du haut Vivarais ; l'accroissement territorial a pu être réalisé grâce à une habile politique d'achats (acquisition de Serrières en 1378) et de mariages : en 1376, le mariage de Jacques Jer avec Alix de Retourtour qui apportait en dot les terres de Retourtour, Désaignes, Beauchastel, Argental, Ozon, Mahun et Vocance amplifia considérablement les domaines des Tournon. D'autre part, les seigneurs ont su mener une politique habile : ils se sont placés dès la fin du XIIe siècle dans le sillage de la royauté française (hommage d'Eudes Ier à Philippe Auguste) et ont toujours persisté dans leur fidélité; au XVe siècle, ils vivaient à la cour de France et exerçaient la charge de chambellan.

Au XIIIe siècle, les seigneurs ont affranchi la ville (chartes de 1211 et de 1292), politique dictée surtout par leurs problèmes financiers : en 1292, les représentants de la ville ont donné à Eudes II mille cinq cents

livres et lui ont accordé divers avantages financiers. Ils ont cherché aussi à susciter le développement économique et démographique de l'agglomération, promulguant la liberté économique et individuelle, en s'engageant à protéger les hommes et les biens et en réglementant les rapports sociaux. Au XIVe et au XVe siècle, diverses transactions ont précisé les rapports entre le seigneur et les habitants. Mais, en fait, les principes énoncés dans les textes n'ont pas trouvé d'application dans la vie courante : les Tournonais n'ont cessé de subir la tyrannie seigneuriale.

#### CHAPITRE II

#### NAISSANCE ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le mode d'organisation municipale le plus fréquent en Vivarais est le syndicat ; le système du consulat a très peu touché cette région. Au XIIIe siècle et au début du XIVe siècle Tournon n'a pas de gouvernement municipal ; lorsque la ville doit traiter une affaire, elle désigne des procureurs-syndics provisoires chargés de la représenter : ces derniers n'ont que des pouvoirs juridiques et cessent leurs fonctions dès la fin de l'affaire traitée. Vers le milieu du XIVe siècle, au moment où l'administration urbaine s'est développée (naissance de l'impôt), des syndics permanents dotés de pouvoirs administratifs et financiers se sont mis en place. Cette institution semble avoir prolongé celle de la Confrérie du Saint-Esprit.

Tous les actes de la vie administrative de Tournon sont étroitement contrôlés par le seigneur et son baile : ce dernier doit donner son accord à tout ce qui peut être entrepris par les syndics ; il surveille également les réunions et les élections. Le seigneur s'immisce aussi dans les affaires urbaines par l'intermédiaire du personnel de sa cour ordinaire (sergents, notaires) auquel la ville a souvent recours pour faire des proclamations ou rédiger des actes. Les seigneurs ont cherché à limiter les prérogatives des syndics : l'opposition entre les deux pouvoirs a atteint son paroxysme en 1 442 au moment du procès relatif au capitaine.

À la base des institutions urbaines, se trouve la communauté des habitants qui est réunie de temps à autre sur la place de Lerre. Une grande part des chefs de feux est présente chaque fois ; toutes les catégories sociales sont représentées. L'assemblée élit les représentants de la communauté ; elle informe ou consulte la population. Les procureurs-syndics, qui étaient en même temps prieurs de la Confrérie du Saint-Esprit, étaient désignés chaque année par l'ensemble des Tournonais et étaient rééligibles. La date de leur élection a varié au XVe siècle ; à partir de 1450, elle coïncide avec la fête de Pentecôte. L'un des deux syndics s'occupait plutôt des finances, l'autre des procès de la ville. La charge était lourde, exigeait beaucoup de temps et était peu lucrative.

À côté des syndics, un petit groupe d'hommes formait le conseil des notables : ce sont eux qui avaient un réel pouvoir de décision, les syndics ne faisant qu'exécuter leurs ordres. Les syndics et les conseillers appartenaient essentiellement au monde des marchands et des notaires : entre 1420 et 1475, parmi tous les syndics repérés, on trouve 51,1 % de marchands et 31,1 % de notaires ; c'étaient aussi des hommes riches : les Tournonais qui ont participé au syndicat entre 1430 et 1450 disposent, en moyenne, d'une fortune de deux cent vingt livres. Les marchands et les notaires détenaient aussi un certain savoir (comptabilité, droit), utile pour gérer la ville.

#### CHAPITRE III

#### LES FINANCES URBAINES

Au moment de sortir de charge, les syndics rédigeaient eux-mêmes le compte qui décrivait les recettes et les dépenses qu'ils avaient faites au cours de l'année précédente. Ce document était ensuite présenté aux auditeurs qui n'étaient autres que les conseillers nouvellement élus : ces derniers, sous le contrôle du baile, vérifiaient chaque article à partir des pièces justificatives correspondantes et rendaient un arrêt de compte.

L'équilibre entre les recettes et les dépenses variait d'une année sur l'autre. La ville de Tournon n'avait pas de recettes fixes : elle ne possédait pas de biens immeubles et ne percevait aucun droit de justice. Les tailles levées par des «parceliers» selon un découpage de la ville en deux ou quatre zones formaient la plus grande partie des recettes : elles concernaient soit les impositions royales, soit les réparations. La ville percevait aussi des impôts sur les marchandises (double dixième du vin, charnage, entrées), mais ceux-ci n'étaient pas permanents. Quand elle avait un besoin pressant d'argent, elle achetait du vin ou du sel à crédit et les revendait immédiatement à perte ; il lui arrivait aussi d'emprunter de l'argent à quelques riches marchands du lieu.

Les principales sommes déboursées servaient au paiement du fouage royal; les fréquents retards de paiement contraignaient l'administration royale établie à Villeneuve-de-Berg à envoyer des sergents pour «exécuter» la ville. Très réduites, les dépenses d'administration courante consistaient en quelques achats de fournitures et en de modiques sommes payées à des notaires et à des sergents. Les dépenses de justice et de réparations étaient très importantes certaines années. Tournon était souvent en procès avec le seigneur et avec certains habitants et établissements ecclésiastiques qui refusaient de contribuer aux impôts; les diverses causes étaient évoquées principalement à la cour de Boucieu, mais aussi à la cour du sénéchal de Nîmes ou au parlement de Paris. Les réparations et les fortifications de la ville ont nécessité des dépenses considérables, essentiellement entre 1430 et 1445.

Sous plusieurs rapports, Tournon se rattache davantage au monde rural qu'au monde citadin : le tissu urbain évoque plus un bourg qu'une ville et l'agriculture occupe une place très importante dans la vie économique ; la faible représentation de l'artisanat, du petit commerce et des professions libérales montre que l'activité de ce centre était relativement réduite. Néanmoins, il faut reconnaître que, dès le XV<sup>e</sup> siècle et bien avant la considérable expansion des années 1480-1520, Tournon a connu un rayonnement non négligeable, dû essentiellement aux avantages de sa situation et de la configuration géographique qui en ont fait un lieu de refuge et un centre commercial de redistribution ; le prestige de la famille de Tournon a également joué un grand rôle. Tournon peut donc être rattaché à la catégorie des «petites villes» médiévales.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Charte de franchises accordées par Guy de Tournon en 1211 (en langue d'oc). — Désignation de procureurs par les habitants (1291). — Charte de franchise accordée par Eudes de Tournon (1292). — Description et estimation des matériaux de la charpente de l'église de Tournon (1414). — Déclaration des biens de Pierre Grangier (1448). — Déclaration de Pierre Lussac, marchand de Tournon (1464). — Compte de la réparation de l'église (1488-1491). — Édition partielle des comptes des syndics (en langue vulgaire), entre 1420 et 1492 (les comptes de 1431-1432 sont édités intégralement). — Édition de diverses pièces justificatives des comptes (1430-1493).

#### **ANNEXES**

Généalogie de la famille de Tournon. — Tableaux (dans le texte) et huit schémas et graphiques présentant l'évolution démographique et la situation socio-économique.

#### **ILLUSTRATIONS**

Vingt-cinq cartes, plans et photographies relatifs à la topographie de la ville. — Carte de la seigneurie de Tournon au XVe siècle.